

# les familles d'aujourd'hui

*Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,  
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

MODELES FAMILIAUX ET GENERATIONS NOUVELLES  
POUR UNE APPROCHE PAR LES REPRESENTATIONS DE LA FAMILLE

-----

Michel FRESEL-LOSEY  
(Université de Bordeaux-II, France)

I - Depuis la fin de la décennie soixante, la famille traditionnelle connaît, dans sa constitution, sa composition et sa stabilité, des changements dont le rythme va d'ailleurs en s'accélégrant au cours des années récentes ; parmi ces changements, un développement important des groupes domestiques classés jusqu'à maintenant "atypiques", tels couples cohabitants, cellules monoparentales, familles recomposées, etc...

Les interprétations concernant cette multiplication des configurations familiales ne manquent pas : autonomie sexuelle des jeunes, révision des rapports entre sexes, affaiblissement des valeurs traditionnelles attachées à la famille, instabilité grandissante du couple conjugal... Quelle que soit la pertinence des diverses analyses, aucune d'entre elles, en l'état actuel des choses, ne permet de répondre valablement aux deux questions suivantes :

- Les perturbations que connaît l'institution familiale sont-elles annonciatrices d'un nouveau régime familial, ou sont-elles le signe d'une simple crise passagère de société, le modèle familial traditionnel restant, à terme, dominant ?
- Dans le premier cas de figure, le régime à venir sera-t-il caractérisé par la coexistence de plusieurs modèles, par la prééminence d'un modèle dominant ou bien encore par cette mobilité qui, d'ores et déjà, caractérise aujourd'hui un nombre croissant d'individus qui transitent d'une forme familiale à l'autre ?

En l'état actuel des observations, il serait assez hasardeux d'opter pour l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Si les indicateurs démographiques attestent tous d'une diversité accrue des formes d'organisation de la vie familiale ainsi que d'une diffusion continue de ces formes au sein des divers groupes sociaux, ils n'en constituent pas moins que des indices du moment, délicats à utiliser dans l'optique d'une analyse prospective par générations. Prometteuses, les recherches s'appuyant sur les biographies familiales sont encore trop peu nombreuses et trop nouvelles pour que leurs résultats permettent une estimation fiable des comportements futurs. Quant aux enseignements susceptibles d'être tirés de l'évolution enregistrée dans certains pays plus "avancés", ils doivent être utilisés avec circonspection, les transpositions de situation d'une population à une autre restant souvent sujettes à caution.

Nous ne sommes cependant pas ignorants de tout : ainsi mesurons-nous relativement bien la diversité des types de famille, encore que l'on ne connaisse pas, par exemple, l'effectif réel des cohabitants en France. En revanche, nous sommes loin d'avoir repéré tous les déterminants, le cadre

conceptuel de l'analyse socio-démographique différentielle classique (appartenance sociale, niveau culturel,...) s'avérant en la matière, insuffisant.

Ces lacunes rendent d'autant plus aléatoire une prospective concernant la diversification de la famille, d'où l'intérêt éventuellement de se tourner vers des voies de recherche encore peu explorées en ce domaine.

A cet égard, si l'on admet par exemple que nos sociétés sont marquées par une autonomisation croissante des personnes par rapport aux normes sociales et juridiques, ne convient-il pas d'explorer les "psychologies" en vue d'inventorier les variables, les éléments qui, aujourd'hui, fonderaient les stratégies familiales des individus et, par extension, des groupes ou sous-groupes auxquels ils se rattachent.

A ce sujet, les résultats de certains travaux d'orientation psychologique menés au cours des vingt dernières années semblent confirmer l'hypothèse que la stratégie d'un sujet vis-à-vis d'un objet donné serait assez largement déterminée par les représentations que le sujet se fait du dit objet. Cette approche par les représentations est actuellement relativement bien maîtrisée, grâce aux travaux de Moscovici, Codol, Flament ou Herzlich, entre autres, auteurs ayant contribué à une clarification du concept et à l'élaboration de techniques de saisie des représentations permettant de passer de l'intuitif au mesurable.

Pour mémoire, on rappellera que les représentations sont considérées comme faisant partie de l'univers cognitif de l'individu ; cet univers serait constitué d'un ensemble de particules de connaissances, dites encore éléments significatifs minimum (ou cognèmes pour Codol), l'ensemble des éléments étant en interdépendance et, partant, organisés selon une certaine structure. La représentation d'un objet déterminé constitue un sous-ensemble de l'univers cognitif du sujet (et donc par extension du groupe ou du milieu auquel il appartient) : elle articule, organise, structure les éléments d'information (ou cognèmes) en rapport avec l'objet, permettant ainsi à la fois compréhension et action. En d'autres termes, les représentations s'avèreraient être des éléments d'information et de développement des attitudes vis-à-vis de l'objet de la représentation.

Une analyse des représentations nécessite bien entendu que soit précisée la notion d'interdépendance entre les éléments d'information : à cet effet, Flament a su proposer un schéma simplifié des relations multiples entre cognèmes centré sur la notion de relations de similitude, relations susceptibles d'ailleurs d'être mesurées par recours aux techniques de l'analyse de similitude développées par l'auteur, puis ultérieurement par Degenne et Verges, entre autres. Très schématiquement, ces techniques dans lesquelles est utilisé le langage des graphes, permettent tout d'abord la mise en évidence des relations de proximité entre les différents éléments qui structurent la représentation, ensuite, la mesure de l'intensité des relations entre ces éléments à l'aide d'indices dits de similitude, par ailleurs la mise en évidence de la structure de la représentation sous forme de graphes, enfin, la recherche de l'arbre maximum du système.

Les perspectives ouvertes par une telle approche des comportements en termes de représentations et avec recours à l'analyse de similitude justifient à notre sens l'exploration de cette voie de recherche par le démo-

graphe de la famille : telle est l'option que nous avons prise pour un programme d'étude portant sur les attitudes et comportements des 18/24 ans à l'égard de la famille, programme visant à explorer le champ des représentations de la famille, puis à en définir les dominantes, matériaux susceptibles d'enrichir une réflexion prospective sur le thème diversification de la famille.

II - Toute étude des représentations passe nécessairement par une phase préliminaire destinée à dresser un inventaire aussi complet que possible des différents éléments susceptibles d'entrer dans la structure de la représentation de l'objet considéré, en l'occurrence, ici, la famille. L'inventaire ainsi réalisé conduit à l'établissement d'une liste des différentes catégories d'analyse telles qu'elles ressortent des positions et déclarations des intéressés, chaque catégorie donnant lieu à la formulation d'un item, les items retenus étant utilisés lors de l'enquête proprement dite.

La présente communication a pour objet de présenter le protocole adopté pour la réalisation de cet inventaire et de livrer un premier bilan des éléments recueillis.

Au cours de la phase préliminaire, il a été procédé tout d'abord à une pré-enquête (pré-enquête A) auprès de trois cents étudiants célibataires, âgés de dix-huit à vingt-quatre ans, les sujets vivant en cohabitation étant exclus de l'enquête (1). Le questionnaire comportait deux questions ouvertes (définition de la famille, rôles en général de la famille) et une série de vingt-cinq questions fermées portant sur diverses configurations de groupes domestiques, les enquêtés ayant à se prononcer sur le caractère "famille" ou "non famille" de chaque configuration. Les configurations ont été déterminées de telle manière que puisse être évaluée l'influence relative d'éléments d'ordre morphologique susceptibles de structurer la représentation de la famille, à savoir, le mode d'union, la présence ou l'absence d'enfant, les liens biologiques parent(s)/enfant, la structure parentale (bi ou monoparentale).

Un cinquième élément, la taille du groupe domestique, déterminée par le critère un/plusieurs enfants, a été testé dans le cadre d'une pré-enquête complémentaire (pré-enquête B) réalisée auprès de deux cents étudiants (2), le questionnaire étant identique à celui de la pré-enquête A, à cette nuance près que l'on y présentait des groupes intégrant non plus un seul, mais plusieurs enfants (cf. exemple de formulation dans le Tableau 2).

Par ailleurs, les deux pré-enquêtes ont été complétées par une série d'entretiens non directifs auprès d'un sous-échantillon de la population enquêtée, entretiens destinés à cerner plus spécifiquement les représentations (attentes, valeurs) de la forme d'organisation familiale que les intéressés envisageraient pour eux-mêmes.

(1) Enquête par quotas en fonction des critères sexe et âge.

(2) Cette procédure a été adoptée afin de ne pas trop alourdir le questionnaire de la pré-enquête A (41 configurations au lieu de 25). La structure de l'échantillon de cette pré-enquête B est identique à celle de la pré-enquête A.

**1 - ATTITUDES VIS A VIS DE CERTAINES FORMES D'ORGANISATION DOMESTIQUE \***

<u>QUESTIONNAIRE A</u>	Tout à fait une famille	Très proche d'une famille
Q.1. Un couple marié vivant avec son enfant.....	87.3 %	11.0 %
Q.13. Un couple non marié vivant avec son enfant.....	75.0 %	20.0 %
Q.12. Un couple marié vivant avec un enfant conçu après mariage par insémination artificielle d'une autre femme, le mari étant le donneur.....	63.3 %	22.0 %
Q.25. Un couple marié vivant avec un enfant conçu après mariage par insémination artificielle de l'épouse, le mari n'étant pas le donneur.....	55.3 %	24.7 %
Q.23. Un couple marié vivant avec un enfant, l'épouse n'étant pas la mère de l'enfant.....	48.0 %	37.7 %
Q.10. Un couple marié vivant avec un enfant, le mari n'étant pas le père de l'enfant.....	48.3 %	35.3 %
Q.7. Un couple non marié vivant avec un enfant, la femme n'étant pas la mère de l'enfant.....	41.7 %	33.7 %
Q.18. Un couple non marié vivant avec un enfant, l'homme n'étant pas le père de l'enfant.....	42.7 %	31.3 %
Q.8. Une mère célibataire vivant avec son enfant.....	21.0 %	39.0 %
Q.24. Un homme divorcé vivant avec son enfant.....	21.7 %	37.7 %
Q.17. Un père célibataire vivant avec son enfant.....	20.3 %	38.0 %
Q.2. Une femme divorcée vivant avec son enfant.....	25.3 %	32.7 %
Q.5. <b>Un couple marié sans enfant.....</b>	25.0 %	28.3 %
Q.19. Un homme qui a décidé de ne pas se marier vivant avec son enfant.....	16.0 %	35.0 %
Q.4. Une femme qui a décidé de ne pas se marier vivant avec son enfant.....	19.7 %	29.0 %
Q.9. Un couple marié qui a décidé de ne pas avoir d'enfant.....	16.3 %	20.0 %
Q.3. Un couple non marié sans enfant.....	14.3 %	20.7 %
Q.6. Un couple non marié qui a décidé de ne pas avoir d'enfant.....	9.3 %	12.3 %

\* Ensemble des résultats en Annexe 1.

Des premiers résultats concernant les seules pré-enquêtes, on retiendra de prime abord qu'aucune différence réellement significative n'a pu être relevée entre les positions respectives des enquêtés et des enquêtées ; tout au plus, peut-on noter chez ces dernières une sensibilité apparemment plus marquée au refus d'enfant, et une plus grande indifférence quant à la nature des liens biologiques unissant parent(s)/enfant.

Très schématiquement, il apparaît par ailleurs que les groupes domestiques à propos desquels les intéressés avaient à se prononcer par référence au groupe conjugal traditionnel, renvoient à une image de la famille qui s'altère d'autant plus :

- qu'il y a union sans mariage,
- que l'un des deux membres du couple n'est pas l'auteur de l'enfant,
- que le groupe domestique est monoparental,
- qu'il y a absence ou refus d'enfant.

Ces divers points appellent quelques commentaires. En ce qui concerne l'union sans mariage, l'altération est assez faible, le groupe parents/enfant hors mariage étant reconnu par 95 % des enquêtés comme une forme authentique ou une forme très proche de la famille ; bien que l'incidence de la variable mariage apparaisse comme relativement faible, on ne saurait totalement négliger cet élément : il a son importance, notamment en ce qui concerne les divorcés avec enfants nés du précédent mariage. Selon qu'ils sont remariés ou non, ils sont en effet respectivement perçus comme tout à fait une famille par 64 % et 52 % des enquêtés.

Le fait que l'enfant ne soit biologiquement rattaché qu'à l'un des deux membres du couple induit des attitudes différentes selon que cette situation apparaît comme "imposée" au couple (cas de procréation par insémination artificielle suggérant la stérilité d'un des deux partenaires) ou qu'elle résulte de l'histoire personnelle de l'un des deux membres du couple, marquée par la naissance d'un enfant engendré antérieurement à la constitution de ce couple. Les groupes domestiques considérés dans le premier cas de figure détiennent une image "famille" plus forte que celle de ceux évoqués dans le second.

La perception qu'ont les enquêtés des groupes domestiques de type monoparental semble doublement modulée en fonction de leur taille (nombre d'enfants) et des comportements vis-à-vis du mariage. En ce qui concerne ce dernier point, l'image des parents isolés refusant explicitement le mariage est sensiblement altérée par rapport à celle présentée par des sujets dont le caractère volontaire du célibat n'est pas patent. A l'analyse des entretiens non directifs, il semblerait qu'en la matière les enquêtés "sanctionneraient" ici le refus d'offrir à l'enfant une famille biologique complète. Quant à la variable taille du groupe monoparental, saisie à travers le nombre d'enfants, une comparaison des réponses à la pré-enquête A et à la pré-enquête B montre que la présence de plusieurs enfants au sein des cellules monoparentales renforce sensiblement le sentiment que ces groupes domestiques constituent tout à fait une famille, ou en sont très proches. En revanche, qu'il y ait un ou plusieurs enfants, l'image des configurations centrée sur des couples, mariés ou non, n'est pas modifiée de façon significative.

2 - ATTITUDES VIS-A-VIS DE CERTAINES FORMES D'ORGANISATION DOMESTIQUE  
DISTINGUÉES SELON LEUR TAILLE

QUESTIONNAIRE A	Tout à fait une famille	Très proche d'une famille	Tout à fait une famille	Très proche d'une famille	QUESTIONNAIRE B
Q.2. Femme divorcée vivant avec son enfant.	25,3 % (58 %)	32,7 %	34,5 % (73 %)	38,5 %	Q.2. Femme divorcée vivant avec ses enfants
Q.4. Femme ayant décidé de ne pas se marier vivant avec son en- fant	19,7 % (48,7 %)	29,0 %	27,5 % (60,5 %)	33,0 %	Q.4. Femme ayant décidé de ne pas se marier vivant avec ses enfants
Q.8. Mère célibataire vivant avec son enfant	21,0 % (60,0 %)	29,0 %	27,5 % (66 %)	38,5 %	Q.8. Mère célibataire vivant avec ses enfants
Q.11. Homme ayant décidé de ne pas se marier vivant avec un en- fant adopté	17,7 % (47,7 %)	30,0 %	23,5 % (63 %)	40,5 %	Q.11. Homme ayant décidé de ne pas se marier vivant avec des enfants adoptés
Q.14. Femme ayant décidé de ne pas se marier vivant avec un en- fant adopté	16,3 % (48,3 %)	32,0 %	22,0 % (59,5 %)	37,5 %	Q.14. Femme ayant décidé de ne pas se marier vivant avec des enfants adoptés
Q.17. Père célibataire vivant avec son enfant	20,3 % (55,3 %)	38,0 %	26,5 % (71,5 %)	45,0 %	Q.17. Père célibataire vivant avec ses enfants
Q.19. Homme ayant décidé de ne pas se marier vivant avec son en- fant	16,0 % (51,0 %)	35,0 %	26,5 % (62,5 %)	36,0 %	Q.19. Homme ayant décidé de ne pas se marier vivant avec ses enfants
Q.24. Homme divorcé vivant avec son enfant	21,7 % (59,4 %)	37,7 %	29,5 % (70,5 %)	41,0 %	Q.24. Homme divorcé vivant avec ses enfants

Enfin, si les groupes domestiques composés d'un couple sans enfant sont fortement écartés du champ familial par une très large majorité des enquêtés, il n'en demeure pas moins cependant que plus d'un enquêté sur cinq voit dans un couple non marié ne voulant pas d'enfant, une famille ou presque une famille.

Finalement, et en première approximation, ces résultats très partiels pourraient nous renforcer dans cette idée qu'un certain flottement se fait jour autour de la notion de famille. Parallèlement au groupe conjugal traditionnel, certains modèles classés encore atypiques semblent bien acquérir droit de cité. Les éléments du tableau ci-dessous, composés à partir d'un tri croisé et donnant une répartition des enquêtés en fonction de l'or-

Considérés comme tout à fait une famille ou proches d'une famille	Enquêtés (Pour cent)
. Tous groupes domestiques .....	12 %
. Tous groupes domestiques incluant un enfant } Couples mariés sans enfant	9 %
. Tous groupes domestiques incluant un enfant .....	28 %
. Tous couples avec enfant } Couples mariés sans enfant	5 %
. Tous couples avec enfant .....	22 %
. Tous couples avec enfant rattaché biologiquement aux deux parents .....	5 %
. Autres associations de configurations .....	17 %

ganisation de certains critères entrant dans le champ de leur représentation de la famille, sont de nature à renforcer cette hypothèse.

Tous ces indices nous invitent, à l'évidence, à poursuivre d'une façon plus générale, l'étude de la nature et de l'intensité du glissement des valeurs attachées à la famille dans les sociétés industrialisées.

A N N E X E

ATTITUDES VIS-A-VIS DE CERTAINES FORMES D'ORGANISATION DOMESTIQUE

FORMES D'ORGANISATION DOMESTIQUE	TOUT A FAIT	TRES PROCHE	PAS VRAIMENT	RIEN A VOI AVEC
	UNE FAMILLE %	D'UNE FAMILLE %	UNE FAMILLE %	UNE FAMILLE %
Q. 1 - Un couple marié, vivant avec son enfant	87,4	11,0	1,7	-
Q. 2 - Une femme divorcée, vivant avec son enfant	25,3	32,7	36,0	6,0
Q. 3 - Un couple non marié, sans enfant	14,3	20,7	28,3	36,7
Q. 4 - Une femme qui a décidé de ne pas se marier, vivant avec son enfant	19,7	29,0	41,0	10,3
Q. 5 - Un couple marié sans enfant	25,0	28,3	29,3	17,3
Q. 6 - Un couple non marié qui a décidé de ne pas avoir d'enfant	9,3	12,3	28,3	50,0
Q. 7 - Un couple non marié vivant avec un enfant, la femme n'étant pas la mère de l'enfant	41,7	33,7	18,3	6,3
Q. 8 - Une mère célibataire, vivant avec son enfant	21,0	39,0	32,3	7,3
Q. 9 - Un couple marié qui a décidé de ne pas avoir d'enfant	16,3	20,0	34,3	29,0
Q. 10 - Un couple marié, vivant avec un enfant, le mari n'étant pas le père de l'enfant	48,3	35,3	14,0	2,3
Q. 11 - Un homme qui a décidé de ne pas se marier, vivant avec un enfant adopté	17,7	30,0	33,7	18,7

FORMES D'ORGANISATION DOMESTIQUE	TOUT A FAIT	TRES PROCHE	PAS VRAIMENT	RIEN A VOIR
	UNE FAMILLE	D'UNE FAMILLE	UNE FAMILLE	AVEC UNE FAMILLE
	%	%	%	%
Q. 12 - Un couple marié, vivant avec un enfant conçu après mariage par insémination artificielle d'une autre femme, le mari étant le donneur	63,3	22,0	9,0	5,7
Q. 13 - Un couple non marié, vivant avec son enfant	75,0	20,0	4,7	0,3
Q. 14 - Une femme qui a décidé de ne pas se marier, vivant avec un enfant adopté	16,3	32,0	37,3	14,3
Q. 15 - Un couple de divorcés remariés vivant avec les enfants nés de leur précédent mariage	63,7	24,3	11,0	1,0
Q. 16 - Un couple marié, vivant avec un enfant confié à sa garde par l'Assistance Publique	49,3	32,7	14,3	3,7
Q. 17 - Un père célibataire vivant avec son enfant	20,4	38,0	33,7	8,0
Q. 18 - Un couple non marié, vivant avec un enfant, l'homme n'étant pas le père de l'enfant	42,7	31,3	20,7	5,3
Q. 19 - Un homme qui a décidé de ne pas se marier, vivant avec son enfant	16,0	35,0	39,0	10,0
Q. 20 - Un couple marié, vivant avec un enfant adopté	70,0	25,0	4,3	0,7
Q. 21 - Un couple de divorcés non remariés vivant avec les enfants nés de leur précédent mariage	52,3	27,7	16,0	4,0
Q. 22 - Une femme qui a décidé de ne pas se marier, vivant avec son enfant conçu par insémination artificielle, le donneur étant inconnu	14,7	22,7	31,7	31,0

FORMES D'ORGANISATION DOMESTIQUE	TOUT A FAIT	TRES PROCHE	PAS VRAIMENT	RIEN A VOI AVEC
	UNE FAMILLE %	D'UNE FAMILLE %	UNE FAMILLE %	UNE FAMILLE %
Q. 23 - Un couple marié, vivant avec un enfant, l'épouse n'étant pas la mère de l'enfant	48,0	37,7	13,3	1,0
Q. 24 - Un homme divorcé vivant avec son enfant	21,7	37,7	32,7	8,0
Q. 25 - Un couple marié, vivant avec un enfant conçu après mariage par insémi- nation artificielle de l'épouse, le mari n'étant pas le donneur	55,3	24,7	11,3	8,7